

Étudiants, personnels de l'UPS appellent à :

MANIFESTATION

MARDI 10 FÉVRIER

14h30 place du Capitole

Le calendrier des mobilisations préalables :

Lundi 9 février

Projection de « Universités, le grand soir » à l'IRIT à 9h30.

AG des personnels de l'UFR SVT à 11h, en amphi Molliard.

**AG commune étudiants et personnels 12h30 au
grand auditorium (bâtiment administratif).**

Mardi 10 février

AG des personnels de l'UFR MIG à 11h, amphi Fermat.

AG étudiante

12h en amphi Fermat.

Plateforme de revendication de l'UPS

Pour des créations massives d'emplois statutaires :

- Non au démantèlement de la catégorie C : arrêt des suppressions de postes
- Non au nouveau contrat doctoral qui enlève des postes statutaires
- Création des postes nécessaires pour appliquer la juste équivalence TP/TD
- Contre la masterisation et la réforme des concours de recrutement dans l'enseignement.
- Pour une augmentation du nombre de postes au concours de recrutement (CRPE, CAPES, Agrégation)

Pour des statuts et des salaires corrects :

- Contre la précarité
- Préservation du statut d'enseignant chercheur et de son esprit.
- Retrait du décret sur le statut d'enseignant-chercheur.
- Non au démantèlement du CROUS.
- Non au rapport Lambert.
- Pour un réengagement massif de l'Etat dans l'aide sociale.
- Arrêt de l'externalisation des missions de service public.

Pour un service public d'enseignement et de recherche de qualité :

- La LRU accompagnée de la baisse des moyens financiers sont les fondements de cette réforme. Abrogation de la LRU.
- Maintien des EPST et des organismes de recherche.
- Maintien du caractère national des DUT et rétablissement du fléchage des moyens.